



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Madame Dominique Forget, vice-présidente, et tenue le 16 janvier 2025 à 10H00 via la plateforme TEAM.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur Steve Perreault, représentant Lac-Supérieur
Monsieur Richard Forget, représentant Lantier
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie
des Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant Val-Morin
Monsieur Frédéric Broué, représentant Sainte-Agathe-
des-Monts

SONT ABSENTS :

Monsieur André Ibghy, représentant Ivry-sur-le-Lac
Monsieur Michel Bédard, représentant Mont-Blanc
Madame Marie-Lise Daigle, représentante Val-des-
Lacs

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Monsieur François Beaucauge, directeur général et secrétaire-trésorier
Monsieur Jean Léo Legault, conseiller spécial et secrétaire-trésorier
adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Dominique Forget, la séance extraordinaire est ouverte à 10H13.

RÉSOLUTION 974-01-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monique Allaire :

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de l'octroi d'un contrat pour l'acquisition de cinq camions 10 roues avec benne à chargement latéral et d'un camion 10 roues avec benne à chargement frontal.
4. Période de questions
5. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 975-01-2025
APPROBATION DE L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE CINQ CAMIONS 10 ROUES AVEC BENNE À CHARGEMENT LATÉRAL ET D'UN CAMION 10 ROUES AVEC BENNE À CHARGEMENT FRONTAL

CONSIDÉRANT QUE la régie a publié un appel d'offres pour l'acquisition de cinq camions 10 roues avec bennes à chargement latéral et d'un camion 10 roues avec benne à chargement frontal;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre le 13 janvier 2025, à savoir :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE SRI	3 072 246.98

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Groupe Environnemental Labrie SRI. est conforme au devis préparé par la Régie.

Il est proposé par Michel Bazinet :

D'OCTROYER à Groupe Environnemental Labrie SRI. le contrat pour l'acquisition de cinq camions 10 roues avec bennes à chargement latéral et un 10 roues avec benne à chargement frontal, au coût de 2 672 100 \$ plus taxes, totalisant 3 072 246.98 \$, le tout conformément à son offre déposée le 13 janvier 2025 et aux conditions édictées au devis.

D'AUTORISER Monsieur Jean Léo Legault, conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint à signer le contrat à intervenir entre les parties ;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée.


Jean Léo Legault

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

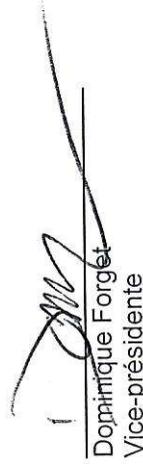
ADOPTÉE

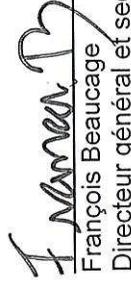
RÉSOLUTION 976-01-2025
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Steve Perreault de lever la présente séance à 10H16.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Dominique Forget
Vice-présidente


François Beaucauge
Directeur général et secrétaire-trésorier